

FORMATION E-LEARNING

MO - M1

RÉFÉRENCE: EL-MEC005 - V2025



FORMATION HABILITATION MÉCANIQUE

E-LEARNING



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Public et prérequis :

Formation ouverte à tous publics.
Compréhension de la langue française.

Durée de la formation estimée :

1 heure 30

Accès individuel valable 1 mois.

Matériel nécessaire :

Ordinateur PC MAC, tablette, Android.
Avoir une connexion internet.

Accessibilité :

Formation en ligne accessible au PMR.
Audiodescription et sous titrage non disponible

Assistance technique :

Par mail à :

Support-elearning@groupe-acn.fr

Par téléphone au :

01.85.76.70.06

Evaluation :

Questionnaire de validation et exercices

Supports multimédias : images, vidéos, animations, audio, sites web...

Supports pédagogiques :

Accès au cours en ligne.

Livret de fin de formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. Connaître les risques mécaniques, énergétiques et thermodynamiques en milieu industriel.
2. Connaître la réglementation applicable au risque mécanique (Code du travail, DUERP, RPP).
3. Connaître et appliquer les mesures de prévention du risque.
4. Identifier les acteurs de la prévention, leurs responsabilités et la hiérarchisation des rôles.
5. Comprendre les devoirs et obligations de l'exécutant M1.
6. Prendre connaissance et appliquer les conseils de prudence.
7. Permettre à l'employeur la délivrance d'une habilitation mécanique M1.

PROGRAMME

- Chiffres sur la sinistralité en France.
- Réglementation en vigueur, DUERP et RPP.
- Acteurs de la prévention des risques.
- Processus d'apparition d'un accident du travail et/ou maladie professionnelle.
- Principes généraux de la prévention.
- Risques mécaniques.
- Risques énergétiques.
- Risques thermodynamiques.

- Autres risques.
- Titre d'habilitation et autorisation.
- Hiérarchisation des acteurs.
- Devoirs et obligations de l'exécutant M1.
- Prendre connaissance des conseils de prudence.
- Moyens de protection.
- Moyens de prévention.
- Consignation.
- Signalisation de sécurité.
- Que faire en cas d'accident ?
- Que faire en cas de départ de feu ?

